

Daniel Angonin, maire d'Heyrieux : "Sécuriser et embellir l'entrée de la commune"



© Commune d'Heyrieux

La municipalité d'Heyrieux a lancé son projet d'aménagement de l'avenue du 19-Mars-1962, un grand axe d'entrée de la commune.

Quelle est la genèse de ce projet ?

J'ai commencé à m'atteler à ce projet il y a plus de dix ans. Il y a un vrai problème de sécurisation sur cette avenue départementale, qui fait plus d'1,5 kilomètres de long et sur laquelle passent des convois hors gabarit. Plus globalement, on observait d'importants excès de vitesse, on a aussi certains croisements assez dangereux. Nous avons mis en place des ralentisseurs il y a quelques années, mais avec ce chantier, on installera des dispositifs tout au long de l'avenue. Grâce au soutien du Département, il a été acté la construction d'un rond-point permettant la déviation de ces convois hors gabarit. Nous espérons que les travaux seront terminés fin 2027, et l'avenue sera alors rétrocédée par le Département à la commune.

L'aménagement paysager de l'avenue occupe une place importante dans ce projet, pourquoi ?

C'est une avenue qui n'est vraiment pas belle, on a l'impression d'entrer dans une zone industrielle et

pas dans une commune. Nous voudrions donc faire quelque chose qui délimite bien l'entrée de ville, très arboré, qui soit agréable pour les habitants. C'est une avenue au bord de laquelle il y a beaucoup d'habitations. Nous voulons sécuriser en premier lieu, mais aussi embellir cette entrée, pour donner du cachet à une commune comme la nôtre.

Une place importante est donnée aux déplacements doux ?

Tout à fait, il y aura des voies de "déplacement doux", où les vélos et les piétons pourront cohabiter. Ces voies seront parfaitement intégrées et sécurisées grâce à des aménagements spécifiques, nous sommes en train d'acquérir de nombreux petits morceaux de terrain aux abords de l'avenue pour permettre cette installation. J'ai également fait une demande au Département pour installer une piste cyclable sur une autre avenue, l'avenue de l'Europe.

Propos recueillis par
Raphaëlle Lavorel

Des transports qui se développent

Au sein du territoire de la communauté de communes COLL'in, à laquelle appartient la commune d'Heyrieux, les modes de transport collectifs se développent particulièrement ces derniers mois. Dans le cadre de son plan "Programme Mobilité - COLL'in en action pour la Mobilité" adopté en 2022, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, plusieurs actions ont été développées. En plus des lignes de transport habituelles, un réseau de quatre lignes de covoiturage a été lancé à l'été 2023, reliant les principales communes du territoire et la gare de Saint-Quentin-Fallavier. En cette rentrée 2024, c'est un service de transport à la demande qui a été lancé avec des véhicules qui seront à terme entièrement électriques. Au total, 28 points d'arrêt ont été définis sur le territoire, dont quatre points sur les principales gares TER et routière, ainsi que sur une aire de covoiturage. Enfin, la communauté de communes COLL'in travaille au développement de son réseau de pistes cyclables sur tout le territoire, en s'appuyant sur les aides du "Plan Vélo National".



© Communauté de communes Coll'in